06 35 45 35 61
contact@hpa-solutions.fr

Relevé mensuel des températures

Le registre le plus demandé lors d'un contrôle. Un relevé par enceinte et par jour, avec l'action corrective en cas d'écart.



Un relevé par enceinte et par jour : la valeur réelle, pas celle que l'on attend.

Établissement		Mois / année		Responsable	

Jour	Chambre froide (0 à +4 °C)	Armoire positive (0 à +4 °C)	Congélateur (−18 °C)	Vitrine (0 à +4 °C)	Visa	Action corrective si écart
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

Document gratuit — à adapter à votre établissement. Ne remplace pas le guide de bonnes pratiques d'hygiène officiel de votre secteur.

06 35 45 35 61
contact@hpa-solutions.fr

Jour	Chambre froide (0 à +4 °C)	Armoire positive (0 à +4 °C)	Congélateur (−18 °C)	Vitrine (0 à +4 °C)	Visa	Action corrective si écart
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						

En cas d'écart. Notez la valeur relevée, l'heure, la cause identifiée et la décision prise : produit maintenu, transféré ou détruit. Un registre sans aucune anomalie sur douze mois éveille davantage la méfiance qu'un registre montrant des écarts traités.

Conservez ces relevés au moins trois ans. Étalonnez vos sondes au moins une fois par an et conservez le justificatif.

Document gratuit — à adapter à votre établissement. Ne remplace pas le guide de bonnes pratiques d'hygiène officiel de votre secteur.